



santésuisse

Die Schweizer Krankenversicherer

Les assureurs-maladie suisses

Gli assicuratori malattia svizzeri

Non à la dangereuse illusion qu'est la caisse-maladie unique

Le 11 mars 2007, les électeurs suisses se prononceront sur l'initiative populaire pour une caisse-maladie unique. Quelles seraient les conséquences de ce vote?

Nous avons besoin de véritables solutions, pas d'illusions. Nous, caisses-maladie, sommes bien conscientes que les primes ont fortement grevé votre budget ces dernières années. Nous sommes également conscients que, pour certains, le seuil critique est déjà atteint, voire franchi. C'est la raison pour laquelle nous avons formulé des propositions concrètes, afin de maîtriser la hausse des coûts de la santé. Il est grand temps d'agir. Nous lançons donc un appel à la Confédération et aux cantons, car leur inertie ou la faiblesse de leurs actions ne doivent pas inciter à des mesures pouvant mettre en péril notre système de santé.

Si l'initiative populaire soumise à votation le 11 mars 2007 venait à être acceptée, ses répercussions sur les assurés seraient considérables. Les caisses-maladie se font donc un devoir d'informer leurs assurés sur les risques de ce projet.

- 1. La liberté de choix des assurés sera strictement limitée.** Actuellement, les assurés peuvent librement choisir leur assureur-maladie. Avec l'instauration d'une caisse-maladie unique, cette liberté sera réduite à néant. Cette liberté de choix des assurés oblige les caisses à contrôler les coûts, afin de pouvoir offrir tant les primes les plus avantageuses possibles que la meilleure qualité de services. Or, la caisse-maladie unique n'aurait aucune raison de s'imposer de tels efforts, car tous les assurés y seraient obligatoirement affiliés.
- 2. En cas de fixation d'une prime uniforme, au plan national, les cantons dont les coûts sont faibles devront payer plus que de raison.** De nos jours, les assurés d'un canton qui génère moins de coûts pour l'assurance-maladie bénéficient de primes plus basses. Responsables en premier lieu de l'approvisionnement sanitaire, les cantons sont ainsi incités à tenir compte des conséquences financières de leurs décisions. Par contre, si une caisse-maladie unique est introduite, les cantons générant des coûts faibles devront subventionner les cantons où les coûts sont élevés. Ils n'auront donc plus aucune raison de veiller au montant des dépenses.
- 3. La caisse unique alourdit les charges supportées par la classe moyenne, sans alléger les charges des revenus modestes.** L'initiative pour une caisse-maladie unique demande des primes calculées en proportion des revenus des assurés. Hypocritement, les promoteurs de l'initiative se gardent bien de préciser comment ce modèle se traduirait concrètement. Des calculs d'experts démontrent qu'une prime correspondant au revenu impliquerait de doubler les impôts cantonaux actuels. La classe moyenne, qui supporte déjà de lourdes charges, sera donc, une fois de plus, priée de passer à la caisse, alors que les faibles revenus ne seront pas mieux lotis.

- 4. Le financement actuel repose déjà sur des bases sociales, grâce à la réduction des primes et au fort subventionnement des hôpitaux.** L'assurance-maladie est, aujourd'hui, financée sur la base d'un système mixte. D'une part, les primes des assurés contribuent à 60% du financement de l'assurance-maladie sociale (mais un tiers de la population suisse bénéficie de réductions de primes). D'autre part, l'assurance-maladie sociale est également financée par le biais des impôts, à environ 40%. Par ses impôts, un directeur contribue donc déjà largement à l'assurance de sa concierge.
- 5. Les assurés ne pourront plus moduler le montant de leurs primes.** La caisse unique sonnera le glas des modèles d'assurance innovants, tels les franchises à option et les modèles facultatifs de soins gérés. La diversité cèdera la place à l'uniformité d'une caisse-maladie unique. Celle-ci n'aura, par ailleurs, aucun intérêt à développer et offrir des produits innovants. Les assurés devront se satisfaire de ce que la caisse unique leur imposera.
- 6. L'instauration d'une caisse-maladie unique n'assurera aucune baisse des coûts de santé.** La hausse constante des coûts de santé est le problème majeur de l'assurance-maladie sociale. Ces coûts sont générés en premier lieu par les hôpitaux, les médecins et les médicaments. Pour leur part, les frais administratifs des assureurs-maladie se montent à cinq centimes par franc de primes, seulement. Remplacer les caisses par une bureaucratie officielle n'assurera donc aucune économie.
- 7. Nous proposons de meilleures solutions.** La révision de la Loi sur l'assurance-maladie (LAMal), telle que le Conseil fédéral la prévoit, offre des solutions au problème que représentent les coûts. Davantage de transparence dans le financement des hôpitaux et des soins, des mesures prises contre les coûts élevés des médicaments et l'encouragement des modèles de soins gérés (système de médecin de famille, HMO): ces mesures apportent une véritable solution aux problèmes, alors que la caisse unique en créerait de nouveaux, sans résoudre les anciens.

Le 11 mars, votez non à la caisse-maladie unique, qui est une dangereuse illusion!